



Bonjour

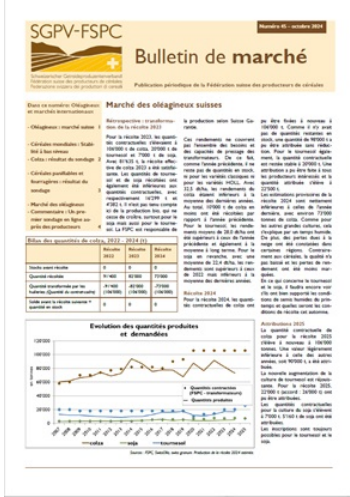
Nous avons le plaisir de vous faire parvenir la Newsletter de la FSPC, dans laquelle les thèmes suivants sont présentés :

- Bulletin de marché – octobre 2024
- Soutiens aux exportations – bilan positif
- Culture du colza – les premières vidéos sont en ligne (et ça fonctionne !)
- Protection à la frontière pour les céréales
- Prochaine assemblée des délégués : 12 novembre 2024 à Chiètres

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Si vous ne désirez plus recevoir notre Newsletter, vous pouvez vous désinscrire avec le lien ci-dessous.

Bulletin de marché - octobre 2024



Découvrez notre [Bulletin de marché](#) sur les oléagineux, la récolte 2024 et les prix. Vous y trouverez également les résultats du sondage effectué auprès des producteurs en septembre.

Soutien aux exportations – bilan positif

Lors de sa séance du 19 septembre dernier, le Comité de la FSPC a fait un état de situation des soutiens aux exportations, en analysant les avantages de la solution mise en place depuis maintenant 5 ans. Le Comité a décidé à l'unanimité de poursuivre ce système qui a fait ses preuves et qui apporte des bénéfices notables aux producteurs. Vous trouverez les statistiques et les explications sous [FSPC - blé panifiable et la loi chocolatière \(sgpv.ch\)](#). N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions, des remarques ou si vous désirez une présentation lors d'une assemblée.

Culture du colza – les vidéos sont en ligne (et ça fonctionne)



La FSPC collabore avec le Zürcher Bauernverband pour une série de vidéos sur la culture du colza. Ces vidéos, destinées au grand public, seront tournées

durant toute la saison, jusqu'à la récolte. Les premières (sous-titrées en français) sont déjà disponibles. N'hésitez pas à les diffuser !

Videos (www.fspc.ch).

Protection à la frontière pour les céréales

Les protections à la frontières valables dès le 1er octobre 2024 pour les céréales panifiables et fourragères peuvent être consultées sur notre site internet.

Pour les panifiables, il n'y a aucun changement dans les droits de douane. Les prix à l'importation se situent aux alentours de 50 francs par 100 kilos.

Pour les céréales fourragères, la situation internationale reste très volatile, notamment en raison des estimations de récolte difficiles à réaliser cette année. Les adaptations à la baisse des droits de douane au 1er octobre, même si elles n'étaient pas nécessaires, font suite aux fluctuations sur le marché international. Ceci ne devrait pas pénaliser la commercialisation de la faible récolte indigène et les prix à l'importation se situent au niveau des prix-seuils.

Prochaine assemblée des délégués de la FSPC



La prochaine assemblée des délégués de la FSPC aura lieu le **12 novembre 2024** à Chiètres.

Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26 | CH - 3007 Bern
Phone: 031 381 72 03 | info@fspc.ch



